

Huit types de culpabilité

Alain Crespelle

DANS **ACTUALITÉS EN ANALYSE TRANSACTIONNELLE** 2009/4 N° 132, PAGES 15 À 24
ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS D'ANALYSE TRANSACTIONNELLE**

ISSN 1377-8935

DOI 10.3917/aatc.132.0015

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-actualites-en-analyse-transactionnelle-2009-4-page-15?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français d'analyse transactionnelle.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.



HUIT TYPES DE CULPABILITÉ

Alain Crespelle nous invite, dans ce texte qui est une transcription de l'une de ses conférences, à distinguer huit types de vécus de culpabilité, de la culpabilité la plus immédiate à la plus lointaine, inconsciente, archétypale. Nous y rencontrerons des paradoxes et des mythes, et nous verrons qu'il ne convient pas de répondre à chacune d'entre elle de la même façon. A.C. A.-Z.

Voici un condensé d'une conférence qu'Alain Crespelle donna en Mars 1997, lors des séminaires qu'il fit à Paris de 1993 à 1999¹. Il manque à ce texte la plume talentueuse qu'on lui connaît, son humour, sa présence. Cependant la transcriptrice a cherché à respecter autant que faire se peut l'intégrité de sa pensée, à travers les écueils que sont le passage de la langue parlée à la langue écrite, et le nécessaire élagage des digressions pour maintenir une cohérence au texte.

"Je" dans le texte désigne Alain Crespelle.

Il est intéressant de distinguer les différents types de culpabilité, parce qu'ils ne s'abordent et ne se traitent pas de la même façon.

J'ai construit un tableau pour donner une vision synoptique des différentes formes de culpabilité que j'ai repérées ; c'est un point de départ qui mérite d'être remodelé, enrichi ou élargi.

Types de culpabilité

Les sept premières sont pathologiques au sens où elles sont génératrices de troubles, de dysfonctionnements, de malaises, de freins à la croissance, de jeux psychologiques, de malentendus, et finalement de souffrances inutiles. Elles ne sont pas utilisables positivement.

La huitième culpabilité n'est pas pathologique. Elle est instituée ou naturelle, c'est celle qui est sanctionnée par la Loi. Il y a en effet une voie directe entre la Loi et l'inconscient, et la Loi est le Parent Protecteur d'une société. Il n'y a pas de société sans Loi. La Loi secrète la société et la société secrète la Loi, dans un cycle auto-renforçant. Les philosophes du Droit affirment que la Loi est consubstantielle d'une société. J'ai appelé cette culpabilité "naturelle" par référence au "Droit naturel" qui

Présentation du tableau

*† Alain Crespelle,
Alain nous a quitté
en avril 1999.*

	Type de culpabilité	Plan concerné	Enjeu ou objectif	Réparation	Exemples
1	Egocentrique	Psychogenèse (Piaget)	Maintenir le rôle central	Grandir Renoncer à la toute-puissance	La participation
2	Passive	Psychologie (Berne)	Maintenir la symbiose	Transactions de Permission	Scénario (semblable à une drogue) Jeux Éviter l'engagement
3	Contrôlante	Psychosociologie	Maintenir la dépendance	Réformer (changement de type I) Désobéir (changement de type II)	Régimes totalitaires Sectes Informations télévisuelles
4	Systémique	Sociogenèse (Bateson, Jackson)	Maintenir l'intégrité du système	Résoudre la symbiose inversée	Patient désigné Homéostasie familiale
5	Transgénérationnelle	Éthique (Boszormenyi-Nagy)	Maintenir la loyauté Balance des mérites	Rechercher le secret Purification rituelle	Enfant-poubelle Oedipe
6	Archétypique	Mythes (Jung)	Meurtre du frère ou du père (changement catastrophique)	Expiation Pardon	Vendetta Oreste Mahabarata Caïn
7	Réactionnelle ou "du survivant"	Post-traumatique	Contre-transfert	Debriefing (cf Victimologie)	Déportés Violence Jumeaux
8	Instituée ou "naturelle"	La Loi	Responsabilité	Protection	Droit pénal Philosophie du Droit

Tableau 1 - Les huit types de culpabilité

s'oppose au "Droit positif" ; c'est celle qui protège la vie et qui respecte l'individu. On peut voir un exemple de ce Droit naturel dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Plan concerné

Il s'agit de ce à quoi nous renvoie le type de culpabilité que nous allons considérer, c'est-à-dire : l'origine de la psyché (psychogenèse), l'origine du développement des groupes (sociogenèse)

Enjeu ou objectif

Il s'agit de la fonction de cette culpabilité

Mode de réparation

Décrit comment réparer les culpabilités pathologiques

Quelques exemples

Illustration de chaque sorte de culpabilités.

L'ordre, de 1 à 7, va du plus immédiat au plus général et au plus lointain ; il reste néanmoins un peu arbitraire.

L'égocentrisme est une vision du monde que le sujet installe à partir de sa propre perception. Il se vit comme le centre de la causalité. La toute puissance et la fierté sont une manifestation de cette position égocentrique, par exemple : le sujet se sent fier de ce qu'un proche ou un parent a réalisé, même lorsqu'il n'y est pour rien.

Dans ce cas, l'autre est vécu comme un objet transitionnel : il nous appartient, il est comme un prolongement de nous, et nous devenons la cause de ce qui lui arrive.

La relation de causalité s'établit parce que le sujet se sent le tiers unisseur, le lien entre l'événement et le sentiment. Le courant porteur est ici de type affectif.

La culpabilité égocentrique intervient quand quelque chose de dramatique arrive à quelqu'un de proche. Piaget avait appelé ce phénomène : la participation. Imaginons, par exemple, deux frères qui se disputent. Le lendemain, l'un d'entre eux se casse la jambe, et le premier se sent coupable. Le lien déclenchant se situe entre le désir, même inconscient, et la traduction de ce désir dans la réalité. Le mécanisme égocentrique installe une relation de causalité entre le désir et l'événement, bien que cette causalité n'existe pas dans la réalité.

Cette culpabilité-là est extrêmement fréquente chez les enfants, mais aussi chez toutes les personnes qui, de façon réactionnelle ou chronique, réagissent comme des enfants. La réparation de cette culpabilité est un travail sur le renoncement à la toute puissance.

Si la culpabilité égocentrique maintenait le sujet dans le rôle central ; la culpabilité passive le maintient la symbiose : dans ce sens, c'est un mécanisme passif. Les jeux du type « Regarde ce que tu m'as fait faire », ou « Regarde dans quel état je suis à cause de toi » sont un moyen de faire porter à l'autre ou aux

Culpabilité égocentrique

Culpabilité passive

A. Crespelle

circonstances la responsabilité de quelque chose qu'on a fait. Ils renforcent la passivité.

Cette forme de culpabilité est un lien négatif qui renforce un lien à une personne, à une drogue, à un comportement obsessionnel-compulsif. Elle constitue un ciment, un mortier qui renforce la dépendance et même si la situation est inconfortable, douloureuse ou gênante, elle est maintenue et entretenue. Sur un plan rationnel, à partir d'une logique de confort, cette posture n'est pas compréhensible : pour saisir cette dynamique psychologique, il nous faut nous situer sur le plan de la cohérence. L'idée d'un "délice" qu'il y aurait à cultiver cette culpabilité-là est désobligeante pour la nature humaine ; il s'agit en fait d'une souffrance qui aliène et qui retient. Je me souviens d'une personne qui vivait dans la culpabilité intense liée à une tentative de suicide de son fils, et qui ne parvenait pas à en sortir, comme si la culpabilité était un lien "conducteur" (au sens électrique).

Un autre dommage généré par cette culpabilité est qu'elle constitue en quelque sorte un "double verrouillage" de la communication : imaginons un père qui se laisse emporter et qui a un geste violent envers son fils. Si, après ce passage à l'acte dommageable, ce père-là ressent de la culpabilité, il prive dans un second temps ce fils de la communication et de l'écoute dont il a besoin, parce que celui qui ressent cette culpabilité passive s'isole des autres. C'est déjà assez pénible de se faire battre, si en plus il faut consoler celui qui vous a battu !

C'est un isolant toxique et très dommageable, il vaut mieux pouvoir demander pardon. Renoncer à cette culpabilité, c'est rompre la symbiose. Pour en sortir, il est nécessaire de recevoir des Permissions et de les incorporer dans son Parent interne : permission, notamment, d'avoir le droit d'appartenir en étant différent.

Culpabilité contrôlante

Elle se manifeste surtout dans le champ de la vie des groupes (psychosociologie) et a pour objet de maintenir la dépendance des sujets. Ainsi que Wilhelm Reich ou Claude Steiner l'ont souligné, la culpabilité secrétée par la société concernant la sexualité est un moyen de la contrôler. Ce mécanisme fonctionne aussi pour d'autres champs, elle est

générée au sein d'institutions contrôlantes par des personnes qui sont au service de ces institutions, même si elles n'en ont pas conscience.

Désobéir est alors assimilé à être mis au ban, rejeté, sorte de mort sociale équivalente psychologiquement à la mort physique. Ce phénomène est à l'œuvre dans les régimes totalitaires, dans les sectes et également dans l'information télévisuelle ; l'information télévisuelle est perverse parce que génératrice de culpabilité. Il y a dans le flot des informations consternantes qui nous parviennent une grande part sur laquelle nous n'avons pas les moyens d'intervenir, même si nous en avons la responsabilité sur le plan éthique. Le décalage qu'il est impossible d'assumer entre cette responsabilité, l'ampleur des problèmes et le lieu où ils se produisent, génère une culpabilité contrôlante toxique.

À force de nous mobiliser, pour tout de la même façon, nous ne savons plus où nous avons envie d'intervenir et pourquoi. Il se produit une espèce d'amalgame qui rend impuissant et installe un écran d'insensibilité protectrice ; et, par dessus tout, cela s'ajoute à un sentiment de honte partagée.

Par rapport à cette culpabilité, il y a deux types de réparation possibles :

- le changement de type I, qui consiste à réformer et changer les règles du système
- le changement de type II, qui consiste à désobéir.

Elle est paradoxale : par rapport à une logique qui énonce que la culpabilité est en rapport avec une faute réelle, ici, c'est la victime qui se sent coupable. L'objectif en effet est de maintenir l'intégrité du système à travers la désignation de ce que les systémiciens appellent le "patient désigné" : ici, c'est le patient qui se désigne lui-même, comme le porte-drapeau dans les guerres de fantassins : c'est en effet le seul soldat qui n'est pas armé ; il est pourtant la cible de tous les fusils ennemis. Dès qu'il tombe, un autre prend la relève afin que le drapeau du régiment flotte, parce qu'il est le symbole de la vie du groupe. Le paradoxe est qu'individuellement une personne est toujours prête à sacrifier sa vie pour que la vie du groupe perdure, comme si, et c'est ce qui se passe, sa propre sécurité passait par la sécurité du système.

Culpabilité systémique

A. Crespelle

Cette culpabilité ne peut émerger que s'il y a symbiose inversée (Böszörményi-Nagy² parle ici de "parentification"), qui consiste à attribuer à un enfant un rôle et des responsabilités qui sont ceux des parents. L'enfant prend alors soin, avec son état du moi Parent, de l'état du moi Enfant des parents. Toutes les émotions non-dites chez les figures parentales "filent" alors dans l'état du moi Parent de l'enfant ; cette symbiose inversée est le canal par lequel la dynamique de la culpabilité systémique se met en place.

La réparation consiste à mettre à jour puis à résoudre la symbiose inversée.

Culpabilité transgénérationnelle

Elle est de l'ordre de ce qui est dans l'ordre, de ce qui est juste, au sens de justesse. L'origine de cette culpabilité est l'obligation de loyauté : le fait d'assumer l'héritage de la lignée, en termes de dette ou de créance. Tout acte dommageable, aidant ou salvateur, dont tout membre de la même lignée aurait été l'objet, ouvre une dette ou une créance qui, si elle n'est pas équilibrée du vivant de celui qui en a été l'objet, est reprise par loyauté à la génération suivante.

On retrouve en thérapie familiale des comportements inexplicables, sauf s'ils sont engendrés par des dettes contractées par les aïeux et acquittées plusieurs générations après. La vendetta, par exemple, est une transmission, génération après génération, de cette balance des dommages qui ne s'éteint pas, reprise intégralement par les membres de la lignée. Le principe de la vendetta, selon Böszörményi-Nagy, est plus vaste et généralisé qu'on ne l'imagine. On pourrait aussi appeler cette dynamique la "dette contentieuse". "L'enfant-poubelle" est celui qui hérite à chaque génération de cette balance des comptes familiaux parce que c'est celui dont la fragilité existentielle est la plus grande (parce qu'il est arrivé trop tôt, ou trop tard, ou en surnombre, ou pas dans le sexe attendu...). Un exemple dans la dramaturgie grecque est celui d'Œdipe, le type même d'enfant-poubelle ; issu d'une famille aux secrets nombreux et variés...

La réparation est possible à plusieurs conditions.

-1. Transformer l'attitude de Victime en attitude active : désobéir et affronter la loi du silence qui maintient le secret. Cette désobéissance-là est très difficile, parce qu'elle est sanctionnée par la mise au ban, l'excommunication, le rejet. Ici, rechercher

le secret est plus important que le retrouver.

-2. Mettre un terme à la transmission pathologique par un rituel de purification, qui peut varier selon les cultures ; emploi d'eaux lustrales, diètes, jeûnes etc.

Elle est associée aux mythes collectifs. Elle est très profondément stockée par nos inconscients depuis la nuit des temps, et est en rapport avec le meurtre du frère, ou du père. En effet, Georges Dumézil³ remarquait que ce qui est fondateur d'une civilisation et la trace qu'il en reste dans les mythes, c'est souvent un conflit mortel entre frères, ou entre père et fils (Chronos et Ouranos, Zeus et Chronos, Romulus et Rémus, Caïn et Abel, Mahabarata...) comme si un conflit mortel était consubstantiel de la fondation d'une civilisation.

Il peut s'agir aussi de la représentation des turbulences catastrophiques qui accompagnent les changements importants. Le mot de meurtre, ici, n'est pas adapté. Il s'agit plus de tuer, au sens étymologique du verbe latin *tuteri*, qui signifie "percer du regard", et qu'on retrouve comme racine du mot intuition (pénétration vive et immédiate dans un sujet) ; par opposition au sens où le meurtre est la suppression de la personne elle-même, tuer ici prend plutôt le sens de : pénétrer dans la personne pour en faire sa substance, en changeant sa forme seulement : cela passe par un acte violent.

Or Dumézil remarque, dans les mythologies grecque et romaine, une circonstance fondamentale et fondatrice pour le développement de la civilisation méditerranéenne ; il s'agit du jugement d'Oreste. Oreste est le frère d'Electre. Ils sont orphelins de père, parce que leur mère Clytemnestre, aidée de son amant Egyste, a occis Agamemnon, le roi son mari. Electre, découvrant la double trahison exercée contre leur père, sexuelle et affective d'une part, mais surtout mortelle d'autre part, révèle à Oreste ce qu'elle a découvert, et souffle sur la braise de sa colère vengeresse jusqu'au point de le pousser à tuer à son tour sa propre mère Clytemnestre.

Il s'agit donc d'un matricide, mais c'est le matricide d'une régicide, puisqu'Agamemnon était roi. Or, les grecs étaient particulièrement attachés à un ordre supérieur auquel même les dieux étaient soumis ; toucher à la structure de l'État, à l'ordre, était un crime majeur. Mais ce qui a sauvé la tête d'Oreste est

Culpabilité archétypique

A. Crespelle

sans doute qu'il a choisi un bon avocat... Apollon lui-même. Le tribunal, constitué des déesses vengeresses appelée Erynies, sont à cette occasion transformées en Euménides, c'est-à-dire en déesses bienveillantes. Il y a là une métaphore très puissante sur le pardon, puissance profondément réparatrice se manifestant dans la fin de cette vendetta qui se poursuivait depuis des générations.

Culpabilité réactionnelle ou du survivant

Elle se manifeste surtout après une circonstance traumatisante : accident, décès, drame collectif, manifestation de violence, même quand on n'en a été ni le sujet, ni l'objet. Cette culpabilité n'est pas explicable par la logique : les enfants victimes d'abus sexuels, par exemple, ou les otages, ressentent de la culpabilité alors qu'ils sont victimes. C'est comme si, à partir d'un certain niveau d'intensité, le traumatisme déclenchait cette culpabilité-là.

Il s'agit sans doute d'un phénomène contre-transférentiel ; l'état de choc abaisse les défenses psycho-immunitaires du sujet, à la manière des neuroleptiques, ou de l'état de suggestion hypnotique. Ces défenses psycho-immunitaires assurent d'ordinaire l'étanchéité entre soi et l'autre. Quand elles sont abaissées, la victime est victime au sens du passage à l'acte, mais en plus elle absorbe, comme un buvard, les sentiments non identifiés par l'agresseur.

La plupart du temps, la victime maintient le secret sur les circonstances de son agression, même si l'agresseur ne l'a pas menacée pour qu'elle se taise. Ainsi, dans ma clientèle, avec des personnes ayant subi des agressions (cambriolage, vol à l'arraché) il m'arrive de recourir à une confrontation assez ferme pour réveiller une réaction de défense : il ne s'agit pas seulement d'une inhibition de l'action au sens d'Henri Laborit, mais de culpabilité archaïque, irrationnelle, d'un état régressif.

Le syndrome de Stockholm, par exemple, désigne ce phénomène souvent observé, qu'au bout d'un certain temps, les victimes d'enlèvement ou de séquestration finissent par s'attacher à leur ravisseur et par rentrer dans leur vision du monde.

J'ai rencontré trois fois une culpabilité, inexplicable par des événements transgénérationnels, ou des événements dont il se serait lui-même rendu coupable dans son existence, chez des

personnes (qui l'ont vérifié ensuite, ou qui le savaient déjà), qui avaient un jumeau qui n'a pas survécu. En effet, une proportion non négligeable (près de 1%) d'enfants jumeaux conçus ne vient pas au monde, laissant souvent au frère ou à la sœur une culpabilité du survivant, irrationnelle et très tenace, pouvant durer toute la vie ; comme si la disparition du partenaire laissait un creux, une trace, sous forme de culpabilité.

Lorsque dans un clan, une classe, une famille, une équipe de travail, un groupe dont les membres ont des liens forts, si un de ces membres est victime d'un accident, d'un handicap, se suicide ou fait faillite, etc., alors les autres ressentent automatiquement de la culpabilité, même s'ils ne sont pour rien dans ce qui est arrivé à la victime. Il s'agit probablement d'un phénomène de type systémique, qui concerne un déséquilibre dans le système, beaucoup plus que de la relation logique de culpabilité en rapport avec ce qui a été fait ou pas fait.

Au cinquantième anniversaire de la libération des camps, deux déportés qui n'avaient pas communiqué entre eux ont, à deux moments différents, dit exactement la même chose : "Quand on a débarqué gare de l'est et qu'on a vu tous ces visages tendus vers nous et qui cherchaient à reconnaître un ami ou un parent, on s'est senti coupable d'être là..."

Ceci est peut-être à rapprocher de la balance des mérites de Böszörményi-Nagy : quand quelqu'un est frappé et que quelqu'un s'en sort, celui qui s'en sort a une dette vis à vis de celui qui ne s'en sort pas. C'est un phénomène de déséquilibre qui a besoin d'être rétabli, acquitté, et qui se manifeste par de la culpabilité, comme une sorte d'inscription sur "le livre des comptes", pour que se maintienne la mémoire de la dette.

Ce qui permet d'exorciser cette culpabilité, c'est l'acquiescement de cette dette. On peut s'en acquitter auprès de quelqu'un d'autre que celui qui est à l'origine de cette dette. Il s'agit alors d'une contribution, plus que d'une rétribution ; en apportant à la collectivité un concours, un apport, de l'argent, un savoir-faire, voire un sacrifice. En faisant cette "réparation", on s'acquitte.

Malgré l'accablant réquisitoire que nous venons de dresser contre la culpabilité, il pourrait être utile de reconnaître aussi les bienfaits de la culpabilité saine, c'est-à-dire celle qui est

Conclusion :
les bienfaits de la culpabilité

liée à la Loi :

- Elle installe des limites ; une personne qui a exclu son Parent n'éprouve pas de culpabilité ; dans ce sens, la culpabilité est un garde-fou, au sens propre comme au sens figuré.
- Elle ouvre la porte à un autre monde, meilleur. Pour paraphraser Malraux "le prochain siècle sera celui du partage, ou ne sera pas".
- Elle peut être un aiguillon qui permet de se poser des questions, à condition de ne pas entrer dans un personnage de Victime
- Elle peut être un signal, dans le contre-transfert, d'un sentiment dont le client est porteur à son insu
- Elle peut être un moyen de sortir de l'égoïsme et de l'égoïsme.
- Elle permet de signaler un dommage crée à autrui
- Elle peut être une étape vers le pardon
- Elle peut être un marche-pied vers la responsabilité

NOTES ET RÉFÉRENCES

¹ CRESPELLE, A., *Grandir avec le client. 5 cycles de conférences, 1993-1999, Disque 9 plages 2 et 3.* Éditeur I. Crespelle, S. O. et R. Crespelle avec l'E.A.T. de Montpellier. Diffusé par les Éditions d'Analyse Transactionnelle.

² BÖSZÖRMÉNYI-NAGY, I., né le 19 mai 1920, à Budapest, Hongrie et mort le 28 janvier 2007, à Glenside, Pennsylvanie, États-Unis. Psychiatre américain connu, dès la fin des années cinquante, pour son travail de pionnier dans le domaine de la thérapie familiale et de la psychogénéalogie, et dont l'œuvre, considérable, a eu un impact qui continue de s'étendre aujourd'hui.

³ DUMÉZIL, G., né à Paris le 4 mars 1898, mort à Paris le 11 octobre 1986, est un comparatiste, philologue et académicien, agrégé d'histoire. Son travail sur les sociétés et les religions indo-européennes, encore aujourd'hui contesté par certains historiens, a ouvert de nouvelles perspectives à de nombreux chercheurs en sciences humaines.